NOTICE D'INSTALLATION ET CONSEILS D'UTILISATION



(à lire attentivement et à conserver pour utilisation ultérieure)

Pour un montage encore plus fastoche consultez la vidéo !





Flashez la vidéo de montage ou RDV sur Pistoche.fr



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

TOUS À LA PISTOCHE !

I.1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PRODUIT

La Pistoche est exclusivement destinée à un usage familial, et est plus particulièrement destinée à la baignade et aux jeux d'eau des jeunes enfants.

Elle est constituée d'une structure en bois, et son étanchéité est assurée par une poche liner en PVC plastifié de 0,5 mm d'épaisseur.

Elle est équipée d'une couverture en toile PVC armée de 450 gr/m² montée sur un enrouleur à rappel automatique intégré dans la structure. Une fois déroulée, la couverture est fermement verrouillée en position par ses 4 côtés, grâce à la butée de l'enrouleur d'une part, et via un astucieux système de mâchoires situées sous les margelles articulées sur les 3 autres côtés.

Cette couverture assure les fonctions suivantes :

- Sécurité hors période d'utilisation (***Nota Bene* : cette couverture ne répond pas à la norme de sécurité NF P 90-308, qui est spécifique aux piscines privatives familiales extérieures enterrées ou semi-enterrées, et non aux piscinettes**).

- Protection anti-salissures de l'eau (végétation, insectes…)

- Limitation des pertes d'eau par évaporation

- Limitation du développement des algues (effet d'opacité)

Elle est également équipée d'une filtration intégrée de faible encombrement, positionnée dans un angle de la piscine, et ajustable à la hauteur d'eau entre une valeur minimum de 40 cm et maximum de 58 cm.

La Pistoche n'est pas vouée à être démontée après la saison de baignade. Néanmoins, son faible encombrement et son poids modéré à vide permettent à 2 adultes au minimum de la déplacer, et de la remiser à l'abri dans un garage ou un hangar.

Sa structure bois est en pin rouge du nord et en épicéa issus de forêts durablement gérées, la chaîne d'approvisionnement de ce bois étant certifiée PEFC.

Les pièces bois bénéficient d'un traitement à cœur contre le pourrissement :

Les lames des parois verticales ont une épaisseur de 28 mm et sont traitées classe III.

Les planches basses (lames en contact avec le sol) ainsi que les margelles sont traitées classe IV pour une meilleure résistance à l'humidité compte-tenu de leur position.

Néanmoins, malgré ce traitement, la structure bois ne doit pas être enterrée ou partiellement enterrée, mais uniquement posée sur le sol. Le non-respect de cette consigne a pour effet d'annuler la garantie contre le pourrissement de la structure bois.

Enfin, le bois est un matériau naturel, noble, mais « vivant ». La présence d'imperfections (nœuds, fissures, gerces …), ainsi que les manifestations de ce caractère vivant dans le temps (coulées de résines, évolution de teinte, grisaillement, légère déformation…) ne peuvent être totalement évitées.

I.2 - CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTOCHE

Encombrement horizontal : 2,3 m x 2,3 m

Hauteur hors tout : 0,67 m

Volume d'eau pour une hauteur d'eau de 58 cm : 2320 litres

Poids total avec une hauteur d'eau de 58 cm : 2270 kg

Filtration à cartouche et pompe intégrées : débit de 2 m³/h, alimentation par transformateur 230 V / 12 V en courant alternatif relié au filtre par un câble de 5 mètres.



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400







IMPORTANT

Ne laissez jamais vos enfants se baigner sans la surveillance active d'un adulte responsable

Ne pas laisser vos enfants sauter ni plonger dans le bassin depuis les margelles ou tout autre support

Retirer du bassin les éventuels jouets aquatiques en dehors des temps de baignade (les enfants pourraient chercher à les récupérer à votre insu)

Couvrir le bassin avec la couverture intégrée en dehors des temps de baignade

Ne pas laisser vos enfants se servir de la couverture comme d'un trampoline ou d'un bain de soleil

Ne jamais fermer la couverture si un enfant se trouve dans le bassin

En cas d'utilisation de produits chimiques de traitement de l'eau :

- respecter scrupuleusement les instructions des fabricants des produits ;
- ne jamais introduire les produits lorsque des baigneurs sont dans la piscine ;
- s'assurer que les produits sont complètement dissous (solides), et faire fonctionner la filtration au moins une heure avant la baignade afin de bien mélanger les produits dans l'eau ;
- toujours ranger les produits dans un endroit inaccessible aux enfants, et de préférence sous clef.

Si vous équipez votre Pistoche d'un moyen d'accès additionnel (escalier, échelle), choisissez de préférence un équipement « verrouillable » (interdisant l'entrée dans le bassin en dehors des temps de baignade), ou à défaut éloigner du bassin le moyen d'accès.

Ne jamais adapter sur votre Pistoche un système de filtration autre que celui livré d'origine, cela pourrait créer des risques potentiels de coincement, ou de succion des baigneurs par la force d'aspiration de la pompe.

Ne jamais laisser vos enfants monter ou s'asseoir sur le filtre.

Risque électrique :

- positionner impérativement le transformateur de la filtration à plus de 3,5 mètres de la piscine
- vérifier régulièrement que le câble d'alimentation et celui du filtre au transformateur sont en bon état, et les changer immédiatement en cas de dommage (coupure, écrasement, usure…)
- ne jamais immerger le transformateur du filtre dans l'eau
- ne jamais approcher d'appareil électrique alimenté avec une tension supérieure à 12 V à moins de 3,5 mètres du bassin. En cas d'installation hors de France, se référer à la réglementation applicable sur le lieu d'installation.

Sensibilisez régulièrement vos enfants aux dangers encourus en cas de non-respect des règles de sécurité.

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

PREPARATION

II.1 - CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE DE VOTRE PISTOCHE

Colis 1 (carton) :

Dimensions : **0,4 m x 0,4 m x 0,6 m**

Poids : **10 Kg**

Contenu :

- **Liner**
- **Filtre**
- **Visserie (avec vis en surplus)**
- **Pièces d'accastillage**
- **Notice d'installation**





Colis 2 (palette) :

Dimensions : **2,30 m x 0,61 m x 0,45 m**

Poids : **150 kg**

Contenu :

- **Structure bois**
- **Couverture pré-montée sur son enrouleur**
- **Profilés d'accrochage du liner**
- **Tapis de sol**

Les pièces bois sont cerclées ensemble. Ne défaire les cerclages que lorsque vous vous apprêtez à réaliser le montage de la structure. Dans ce laps de temps, le colis bois doit être entreposé à l'abri des intempéries et du soleil.

48 h avant le montage, décercler les lames de bois et les margelles afin de les laisser sécher, sans les exposer directement aux rayons du soleil. Cela facilitera le montage et en particulier celui des margelles.

Avant de démarrer le montage, vérifier que vous disposez de l'ensemble des éléments composant la Pistoche.

Une fois le montage commencé, il doit être achevé dans les plus brefs délais afin d'éviter toute déformation intempestive des pièces.

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400



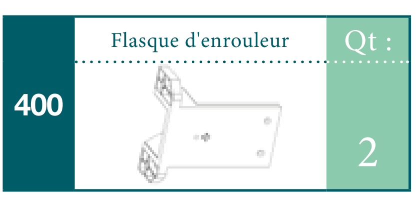
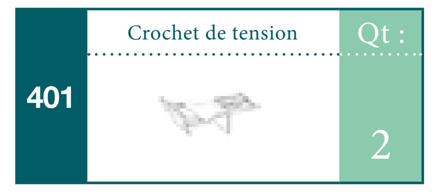
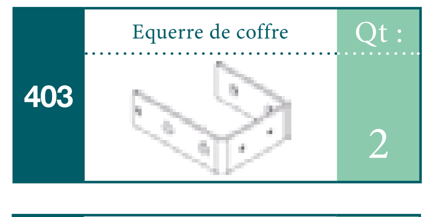
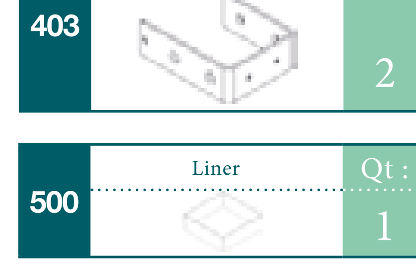
II.2 - COMPOSITION DE LA PISTOCHE

COLIS 1/2

Réf.	Désignation	Image	Qt :
101	Pointe tête homme 2x35		24
102	Vis tête fraisée 5x60		95
103	Vis tête fraisée 4x35		8
104	Vis tête fraisée 4x20		24
105	Vis tête bombée 4x20		95
106	Vis penture 6x25		16
214	Hung PVC 150 mm		6
219	Plaque de maintien		2
220	Plaque de renfort		4

FILTRATION

Réf.	Désignation	Qt :
300	Embase du filtre	1
301	Pompe du filtre	1
302	Corps du filtre	1
303	Cartouche du filtre	1
304	Guide support du filtre	1
305	Capot réglable du filtre	1
306	Chapeau écrémeur	1
307	Guide de l'écrémeur	1
308	Grille de l'écrémeur	1
309	Ventouse	2
310	Cale polystyrène	8

Réf.	Désignation	Image	Qt :
400	Flasque d'enrouleur		2
401	Crochet de tension		2
402	Butée de centrage		8
403	Equerre de coffre	 	2
404	Arrêtoir de sécurité		6
500	Liner		1
501	Angle de blocage		4

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400



COLIS 2/2

Réf.	Désignation	Qt :
200	Lame de paroi 2203x68x28 mm femelle	2
201	Lame de paroi 2203x77x28 mm mâle	2
202	Lame de paroi 2130x145x28 mm femelle	2
203	Lame de paroi 2203x145x28 mm	14
204	Planche basse pin classe IV 2204x132x28 mm	4
205	Contre margelle pin 2076x86x28 mm	3
206	Planche du coffre d'enrouleur 2203x127x28 mm	1
207	Planche de fond du coffre d'enrouleur 2187x74x28 mm	1
208	Renfort vertical pin 634x86x58 mm	6
209	Renfort vertical pin 535x86x58 mm	2
210	Profilé de finition 584x17x44 mm	6
211	Profilé de finition 485x17x44 mm	2
212	Margelle pin classe IV 2099x145x28 mm	4
213	Hung PVC 1688 mm	3
215	Hung PVC coffre extérieur 1988 mm	1
216	Hung PVC coffre intérieur 1988 mm	1
217	Profilé aluminium 1980 mm	4
218	Tapis de sol	1
405	Enrouleur avec la couverture	1

II.3 - INFORMATIONS PRÉALABLES AU MONTAGE

Nombre de personnes nécessaires au montage : 2 personnes

Temps nécessaire à 2 personnes : 4 heures

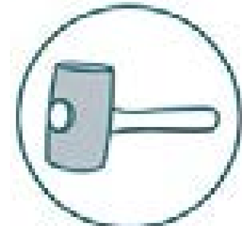


Outils nécessaires à l'assemblage de la structure et des accessoires :









Maillet en bois ou en caoutchouc







Foret métal 4mm
Foret bois 4 mm



Embouts torx
T-20 - T-25 - T-30



Outils nécessaires à la préparation de l'emplacement en cas d'installation sur sol naturel :

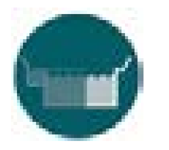
- Râteau, pelle, brouette, niveau à bulle, rouleau de compactage
- Consommables éventuellement nécessaires : sable

Nota bene : la veille de sa pose, le liner doit être entreposé dans une ambiance comprise entre 15 et 25 °C, de façon à ce que la matière soit suffisamment souple, mais pas trop. Ne le sortir qu'au moment de sa pose.

Définition des pictogrammes utilisés dans cette notice :



*Opérations à réaliser du côté où se trouve le **coffre de l'enrouleur***



*Opérations à réaliser du **côté opposé au coffre** de l'enrouleur et sur les côtés **adjacents à l'enrouleur***

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

II.4 - CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE MONTAGE

Le choix de l'emplacement sera guidé par le respect des précautions suivantes :

- la Pistoche doit être visible depuis les pièces de vie de l'habitation ;
- si la Pistoche est installée sur un sol naturel, celui-ci ne doit pas être colonisé par des termites ni par d'autres insectes xylophages;
- les eaux de pluie ne doivent pas s'accumuler et stagner au niveau de la Pistoche, afin d'éviter une dégradation prématurée du bas de la structure bois (aménager un système de drainage en cas de stagnation) ;
- les abords de la Pistoche ne doivent pas être glissants lorsqu'humidifiés (intempéries, éclaboussures), afin d'éviter les chutes ;

Le support de la Pistoche doit être parfaitement :

Plan, stable, et le rester dans le temps (absence de tassement, de déformation) ;

Parfaitement horizontal pour éviter que la pression de l'eau ne soit plus importante sur certaines parties de la structure ;

Le non respect de ces consignes peut engendrer le dysfonctionnement du système de blocage de la couverture.

- En cas d'installation sur un balcon, une terrasse surélevée, ou si le support ne prend pas appui sur le sol via l'intégrité de sa surface, il convient de s'assurer préalablement que celui-ci résistera au poids total de la Pistoche en eau et de ses utilisateurs.

II.5 - PRÉPARATION DE L'EMPLACEMENT EN CAS DE POSITIONNEMENT SUR TERRAIN NATUREL

Tracer au sol le pourtour de l'emplacement qu'occupera la Pistoche ;

Niveler, égaliser, et ôter tout objet saillant (cailloux, racines, souches…) de l'emplacement ;

Compenser l'éventuel décaissement consécutif à l'étape précédente par l'ajout de sable, ou de gravier surmonté d'une couche de 5 cm minimum de sable, compacter et égaliser.



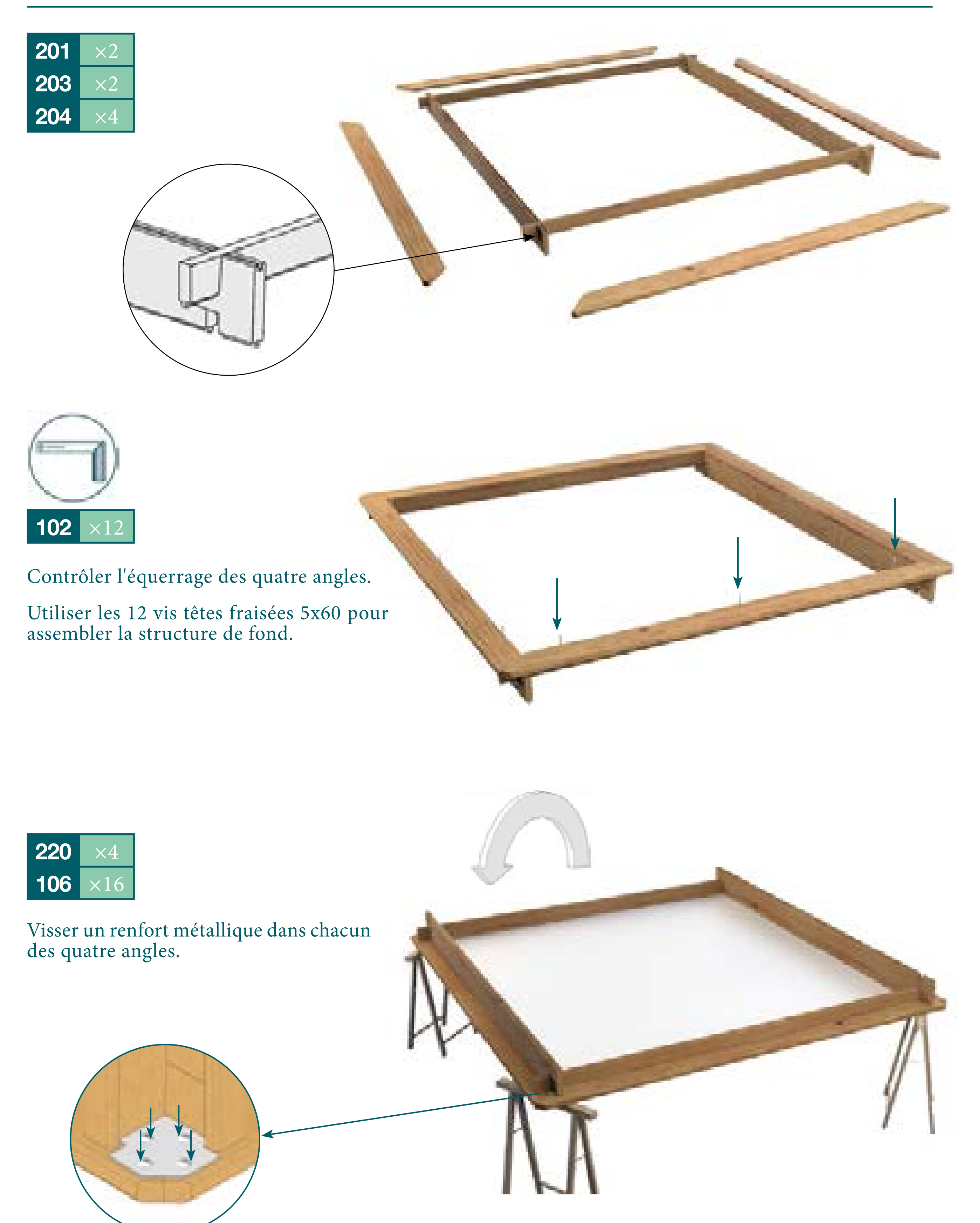


2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

MONTAGE

III-1 - MONTAGE DE LA STRUCTURE DE LA PISTOCHE

201	×2
203	×2
204	×4



102	×12

Contrôler l'équerrage des quatre angles.

Utiliser les 12 vis têtes fraisées 5x60 pour assembler la structure de fond.

220	×4
106	×16

Visser un renfort métallique dans chacun des quatre angles.

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400



208	×6
209	×2
102	×16

Contrôler l'équerrage des planches basses (204) et des renforts verticaux (208 et 209), puis les visser.

IMPORTANT : Deux jambes de force sont plus courtes que les autres et doivent être mises toutes deux sur un côté comportant une lame verticale entière (203). Sur ce côté sera positionné le coffre de la couverture.

Les renforts ont une orientation :

Coté intérieur bassin

Coté extérieur bassin

Côté opposé ou adjacent au coffre

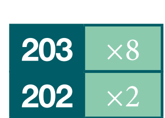
Côté coffre

Vue du dessous :

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

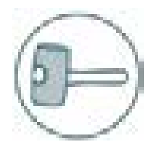
203	×4





203	×8
202	×2



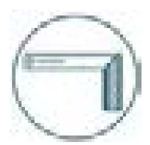


200	×2



Une fois l'ensemble des lames assemblées, s'assurer du bon emboîtement des lames entre-elles.

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400



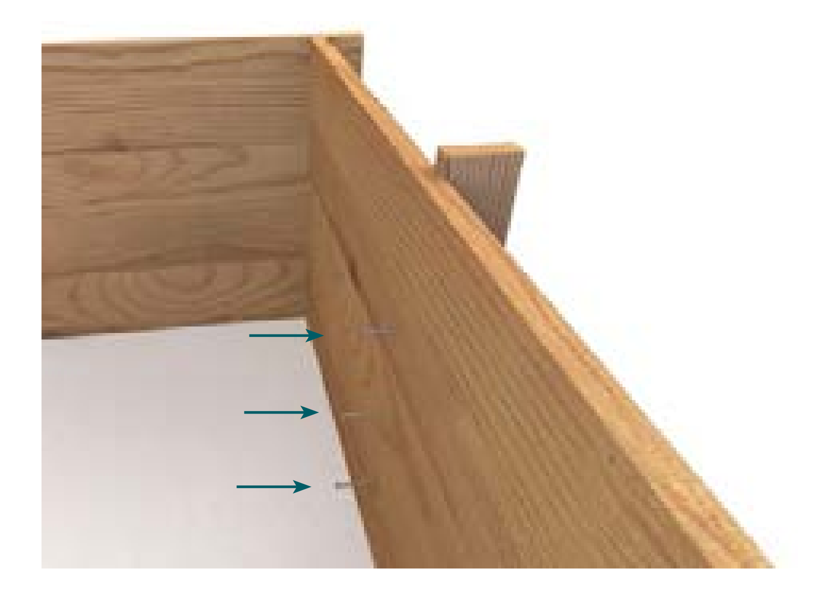
Contrôler l'équerrage des renforts verticaux (208 et 209) avec les planches basses (204).



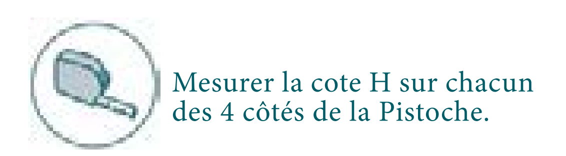
102 ×20

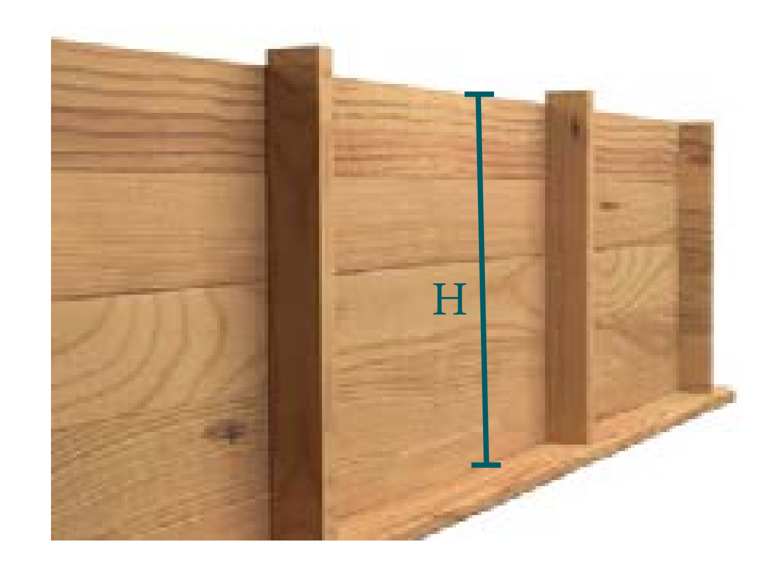
Sur la paroi côté coffre, visser les 2 lames du bas et sur les trois autres parois, visser les 3 lames du bas.

Bien enfoncer les vis pour éviter d'abîmer le liner par la suite.



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

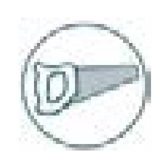

Mesurer la cote H sur chacun des 4 côtés de la Pistoche.



208 ×6

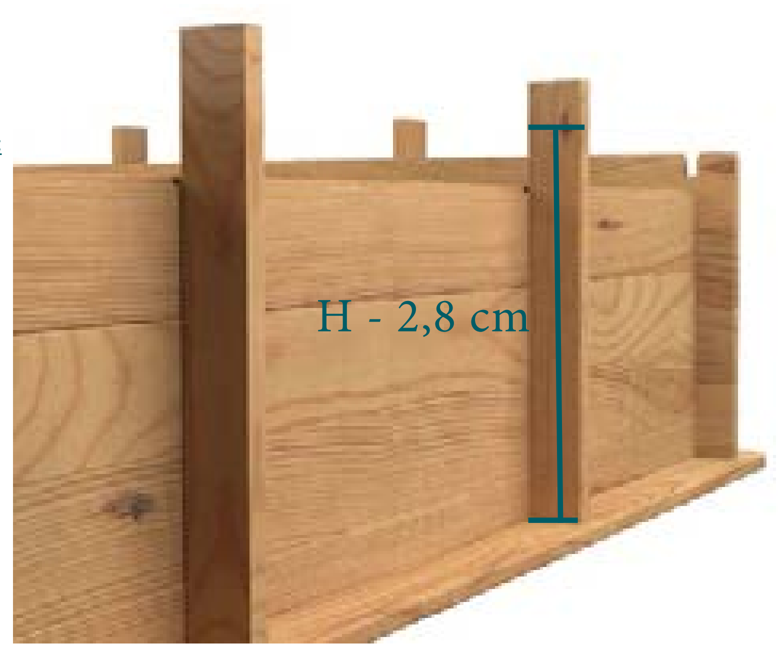
Coupe des 6 grands renforts (634x86x58 mm) :

Enlever la lame du haut (203).

Marquer la hauteur H moins 2,8 cm sur le pourtour de chacune des 6 pièces. H peut varier selon le côté de la Pistoche

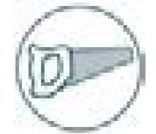
Couper le surplus des 6 renforts.



209 ×2

Coupe des 2 petits renforts (535x86x58 mm) :

Enlever la demi lame du haut (200) et la première lame entière (203).

Marquer la hauteur H moins 12,7 cm sur le pourtour de la pièce.

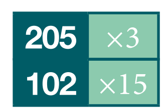
Couper le surplus des 2 renforts.



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400







Une fois l'ensemble des lames assemblées, s'assurer du bon emboîtement des lames entre-elles avant de visser les lames du haut.

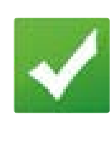




205	×3
102	×15

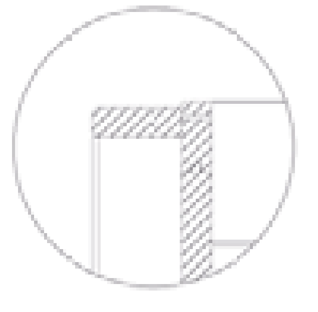
Veiller à ce que les contre margelles soient affleurantes à la face supérieure de la lame du haut :

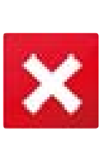




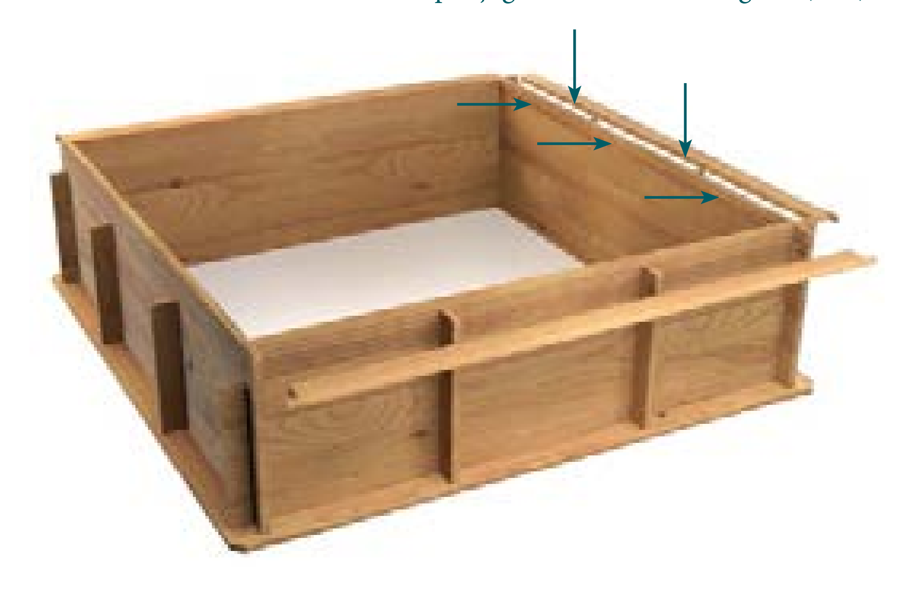






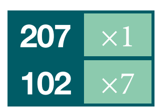


Visser les lames verticales ainsi que les renforts verticaux aux contre-margelles à l'aide de 5 vis (102) :
- Les trois trous permettant de visser la lame (203) à la contre margelle (205) sont pré-percés.
- Avant de visser les deux vis verticales, réaliser un perçage de la contre margelle (205).



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

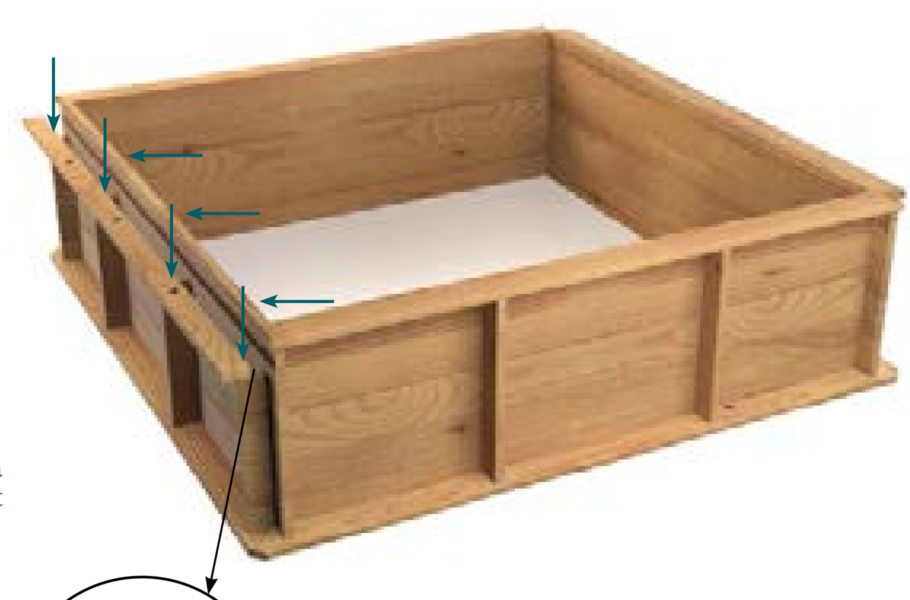


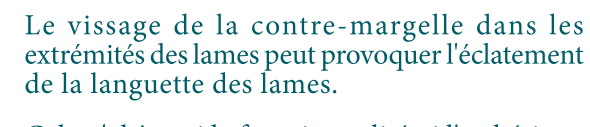



207	×1
102	×7

Pré-percer de 7 trous la planche de fond du coffre de l'enrouleur (207) avant de visser les 7 vis de maintien.

Percer quatre trous dans la contre margelle (207) et visser-la aux renforts verticaux (209) et aux extrémités des lames (203)



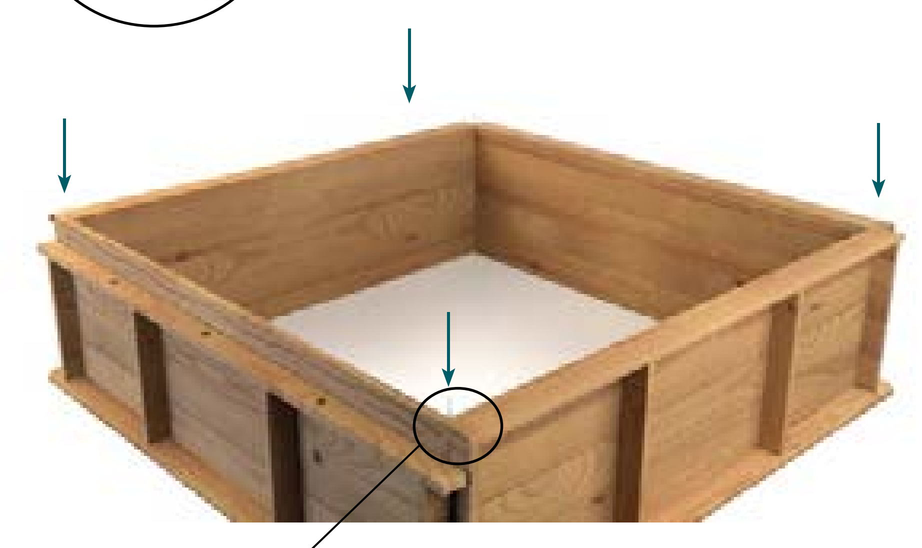


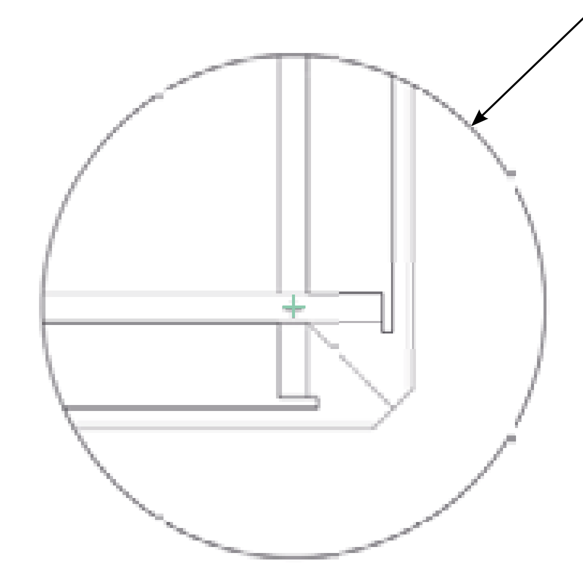
Le vissage de la contre-margelle dans les extrémités des lames peut provoquer l'éclatement de la languette des lames.

Cela n'altère ni la fonctionnalité ni l'esthétique du produit.

102	×4

Bloquer la structure à l'aide de 4 vis (102).





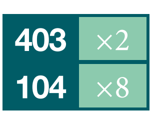
× 4

III-2 - MONTAGE DE L'ENROULEUR DE LA PISTOCHE

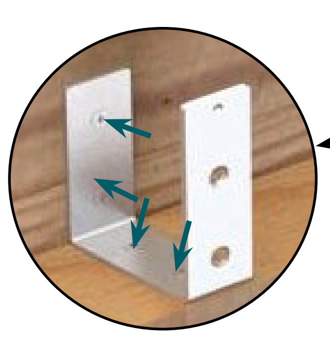








403	×2
104	×8





400	×1
103	×3



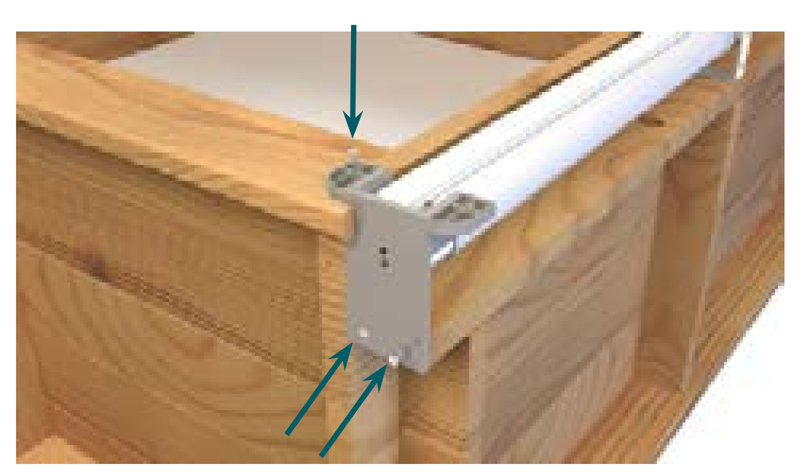
Ne pas enlever la goupille avant la dernière étape présentée page 20



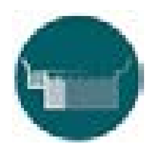
405	×1

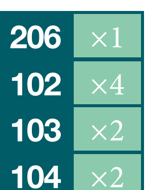


400	×1
103	×3



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400



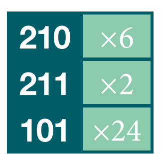


206	×1
102	×4
103	×2
104	×2

Visser les vis (104) par l'intérieur du coffre afin de fixer les équerres (403) dans la planche arrière du coffre d'enrouleur.







210	×6
211	×2
101	×24

Clouer les profilés de finition





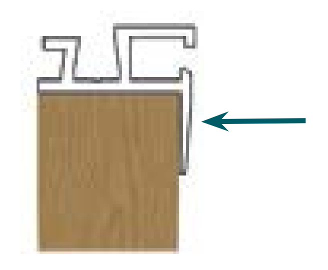
214	×6
105	×18

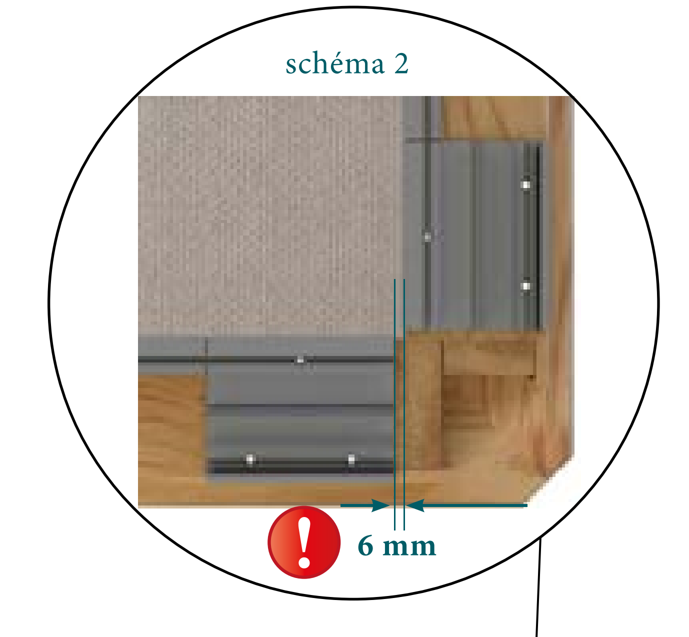
Positionner les 6 hung de 15 cm :

- contre la lame verticale du bassin (voir schéma 1)

- à **6 mm** de la paroi perpendiculaire (voir schéma 2)

schéma 1







213	×3
105	×12

Positionner les 3 hung de 168,8 cm :

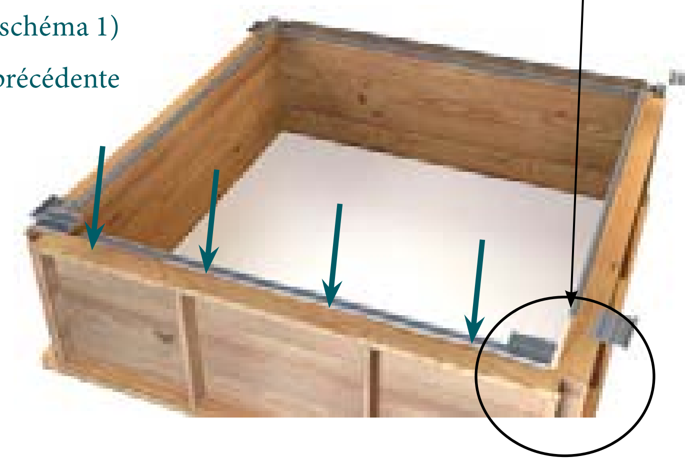
- contre la lame verticale du bassin (voir schéma 1)

- entre les hung de 15 cm placés à l'étape précédente

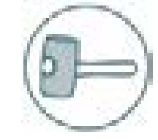


215	×1
216	×1
105	×8

Du côté de l'enrouleur, centrer les hung intérieur (216) et extérieur (215) en les positionnant à 107 mm des flasques d'enrouleur (400).



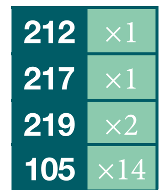
III-3 - MONTAGE DES MARGELLES





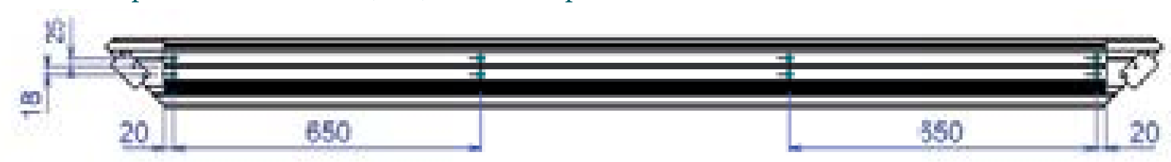



Margelle côté coffre de l'enrouleur :



212	×1
217	×1
219	×2
105	×14

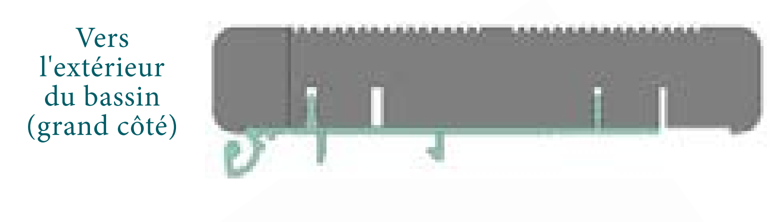
Percer le profilé aluminium (217) suivant le plan ci dessous.





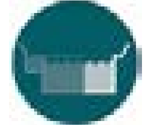
Centre le profilé sur la margelle (212) en positionnant la partie charnière au niveau de la grande longueur de la margelle.

Vers l'extérieur du bassin (grand côté)



Positionner les deux plaques de maintien (219) aux extrémités.

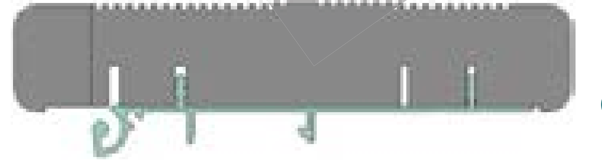




Margelle côtés adjacents et opposés au coffre de l'enrouleur :



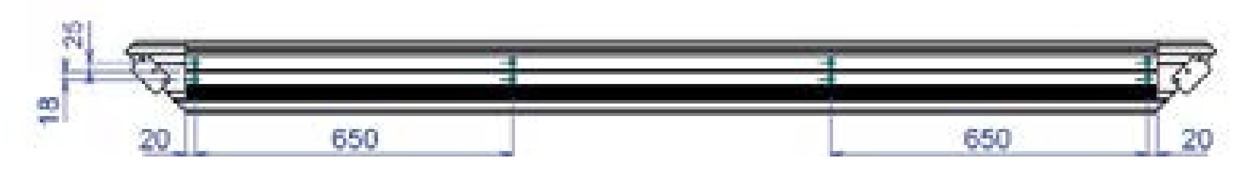
Les profilés en aluminium (217) installés sur ces trois margelles (212) sont à centrer en positionnant la partie opposée à la charnière au niveau de la petite longueur de la margelle.



Vers l'intérieur du bassin (petit côté)

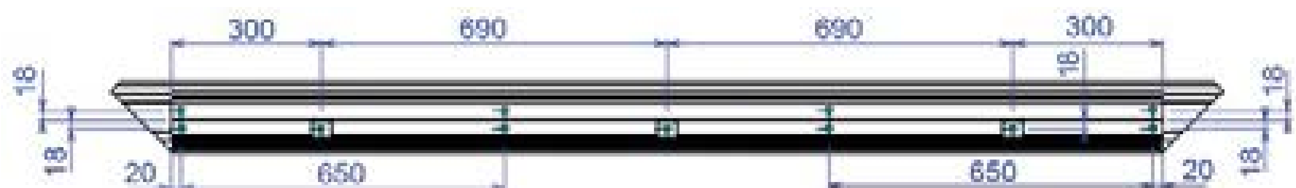
212	×1
217	×1
105	×8

Margelle côté opposé au coffre : Percer le profilé aluminium (217) suivant le plan ci dessous.



212	×2
217	×2
105	×16

Margelles adjacentes au coffre : Percer les profilés aluminium (217) suivant le plan ci dessous.

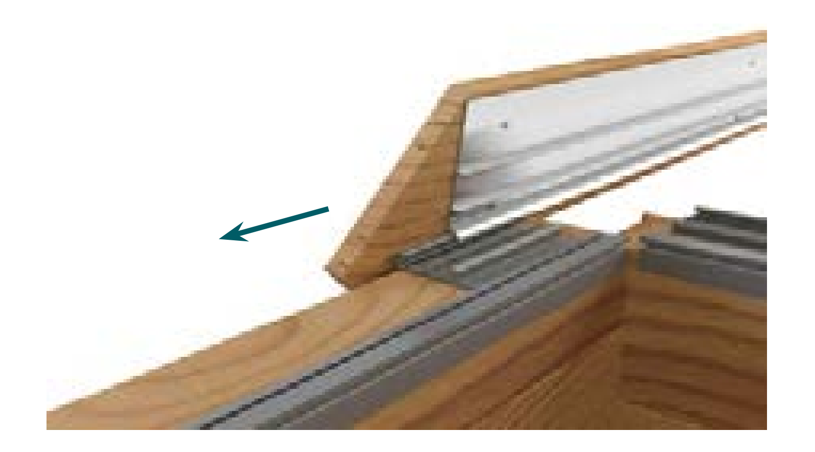


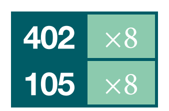
404	×6
104	×6

Positionner les arrêtoirs de sécurité sur ces deux margelles



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400





402	×8
105	×8

Centrer les margelles sur les contre- margelles.

Visser les butées en utilisant les trous oblongs afin de bloquer la translation des margelles.

Fermer les margelles afin de valider leur position. Décaler au besoin les butées en ajustant la position de la vis dans le trou oblong.



Retirer la goupille pour libérer l'enrouleur.

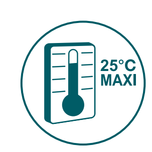
La conserver pour un éventuel réarmement ultérieur.



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

III-4 - MISE EN PLACE DU LINER





IMPORTANT : Le sol en dessous du tapis de sol devra être propre et ne pas présenter d'aspérités ou de corps étrangers, une aspérité même très petite se verra inévitablement sous le liner du fait de la pression de l'eau exercée.

218	×1
500	×1

Après nettoyage, déposer puis déplier le tapis à l'intérieur du bassin en veillant à sa bonne correspondance avec les angles des parois. Veillez à supprimer les éventuels plis.

La soudure de fermeture du mur du liner est dans un angle vertical opposé au coffre et devra être cachée par la filtration pour raison esthétique : commencer à fixer le liner par ce coin.

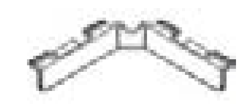
Un jonc translucide est soudé en haut du liner côté extérieur du bassin.

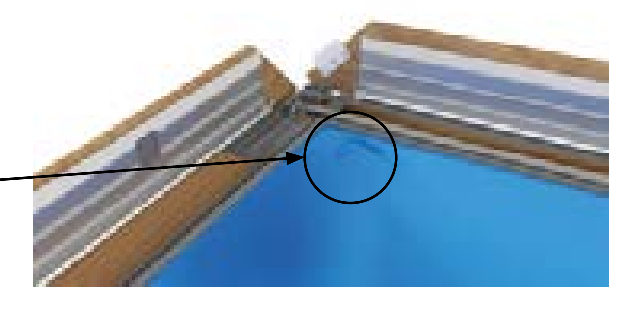
Introduire le jonc translucide fixé en haut du liner à fond dans la fente du hung PVC (213 et 216) en faisant le tour du bassin, progressivement, en tendant bien le liner.



IMPORTANT : Ne pas faire coulisser le liner dans le profilé d'accrochage pour le positionner, cela pourrait le couper. Le sortir du profilé, puis le réintroduire en bonne position. Bien étaler le liner au fond du bassin et bien plaquer dans les angles horizontaux et verticaux pour enlever le plus possible de plis. Ne pas remplir d'eau tant qu'il reste des plis.










Remplir le bassin
de 40 cm à 58 cm d'eau.

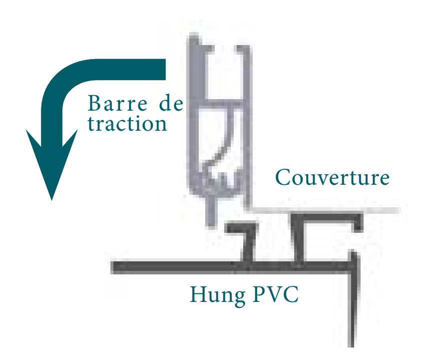
Pendant le remplissage, assembler le filtre (page 24).



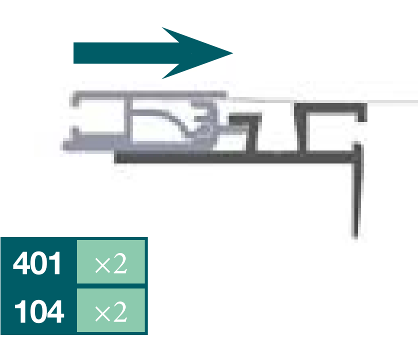
2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

III-5 - MANIPULATION DE LA COUVERTURE ET DES MARGELLES

Fermer la couverture, puis positionner la barre de traction sur la totalité de sa longueur suivant les schémas ci-dessous :







401	×2
104	×2





__Pour chacun des deux crochets :__

introduire la languette du crochet dans le trou prévu à cet effet dans la couverture ;

exercer une tension sur la couverture en tirant sur le crochet jusqu'à ce que le bord de la couverture soit tendu ;

visser le crochet dans cette position.



FERMETURE DES MARGELLES

Ranger la sangle de la couverture le long de la barre de traction.

Rabattre la margelle située côté coffre en premier.

Rabattre et verrouiller ensuite les trois autres margelles.

Pour ce faire, appuyer main à plat à chacune de leurs deux extrémités jusqu'à entendre un "clic".

Vérifier le bon verrouillage de la margelle en les tirant vers le haut.



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

OUVERTURE DES MARGELLES

Pour ouvrir la margelle, pousser celle-ci vers l'intérieur du bassin à l'aide de votre jambe et maintenir la poussée tout en soulevant la margelle.



Enroulement de la couverture



Nota Bene : ne jamais lâcher complètement la couverture pour l'enrouler, au risque de la déchirer.

Ouvrir en dernier la margelle côté coffre.

Pivoter la barre de traction pour ouvrir la couverture.

Accompagner la couverture lors de son enroulement de façon à ce qu'elle ne touche pas l'eau.

Si les trous latéraux oblongs de la couverture ne sont pas alignés sur le hung PVC (213), vérifier que les parois de la Pistoche sont bien perpendiculaires entre elles.

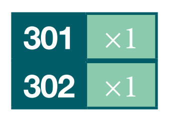


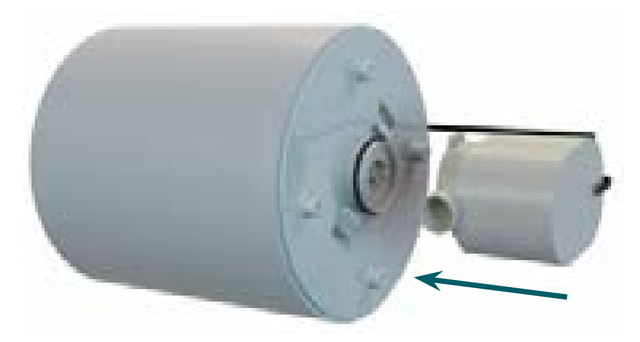
Si elle ne s'enroule pas complètement, dérouler à nouveau la couverture et recommencer son enroulement.

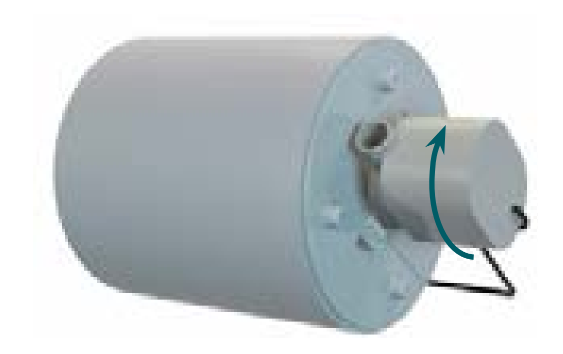
Si les problèmes d'enroulement persistent, contrôler que le niveau d'eau ne dépasse pas 58 cm.

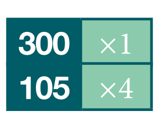
2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

III-6 - ASSEMBLAGE DU FILTRE





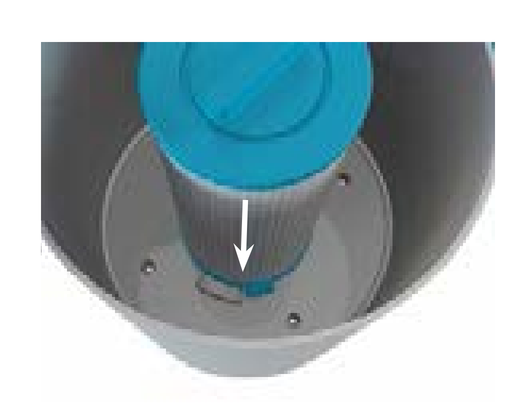








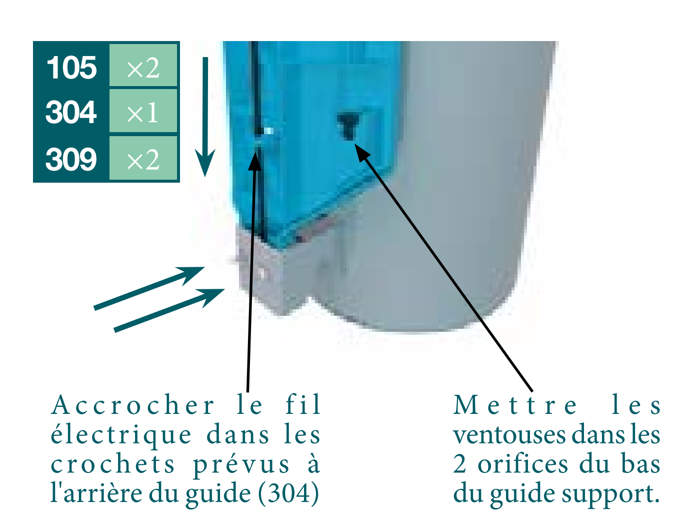
303 ×1





2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

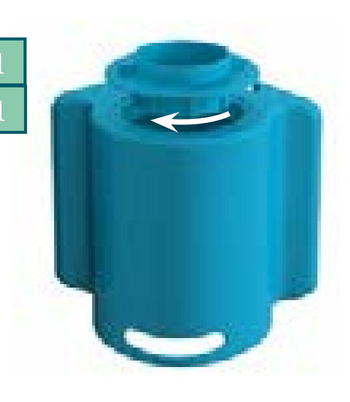
105	×2
304	×1
309	×2



Accrocher le fil électrique dans les crochets prévus à l'arrière du guide (304)

Mettre les ventouses dans les 2 orifices du bas du guide support.

305	×1
307	×1



306	×1
308	×1
310	×8

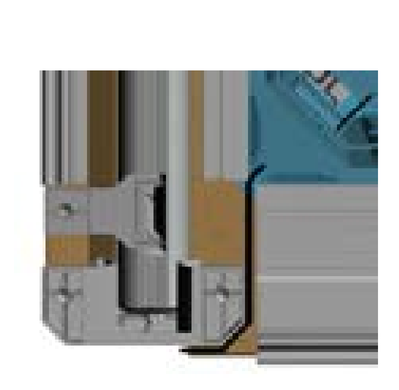


Clipser la grille (308) sur le chapeau d'écrémeur (306).

Positionner 4 à 8 cales en polystyrène (310) en les enfonçant sur les picots sous le chapeau (306) en fonction du niveau d'eau souhaité.



Appuyer sur la languette pour libérer le filtre et régler sa hauteur. Trois hauteurs d'eau sont possibles :





40 cm d'eau



50 cm d'eau



58 cm d'eau

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

FILTRATION ET TRAITEMENT DE L'EAU

Une fois votre piscine remplie d'eau, cette eau va naturellement avoir tendance à se souiller et à se dégrader du fait de la pollution apportée par les baigneurs (sécrétions du corps, mais aussi brindilles, herbe, terre, sable… collés sous leur pieds ou à leur peau), ainsi que des polluants déposés par le vent (feuilles, pétales, pollens), et les insectes.

La filtration contribue au ralentissement de cette dégradation naturelle de l'eau par piégeage des particules solides polluantes de petite taille (de quelques millimètres à quelques dizaines de microns).

La durée quotidienne nécessaire de filtration dépend principalement du niveau de pollution qui est incorporée à l'eau, et de la température de l'eau. A titre indicatif, en période de baignade quotidienne, les durées minimales de filtration conseillées sont les suivantes :

Température de l'eau	Durée minimale de fonctionnement de la filtration
20°C	5 heures/jour
25°C	8 heures/jour
30°C	12 heures/jour

Cette préconisation a été établie pour le groupe de filtration dont est équipée d'origine votre Pistoche ; pour des raisons de sécurité, nous vous déconseillons fortement d'essayer d'adapter un autre système de filtration sur votre Pistoche.

NOTA BENE : la cartouche de votre filtre n'est pas compatible avec l'utilisation de floculants (produits liquides destinés à éliminer les plus petites particules présentes dans l'eau).

Mais la filtration ne suffit pas à écarter complètement le risque sanitaire lié au développement des bactéries, champignons… Aussi, afin de conserver une eau saine le plus longtemps possible, et ainsi de limiter son renouvellement trop fréquent, il est nécessaire de la traiter avec des produits désinfectants.

Le kit de produit de traitement Pistoche (en option) comporte :

- un désinfectant contre les bactéries et les virus (berlingot de chlore liquide) ;
- un traitement permettant de conserver l'action désinfectante du chlore dans le temps (stabilisant du chlore);
- un traitement d'ajustement du pH de l'eau (le pH quantifie l'acidité de l'eau) ;
- un traitement contre l'apparition et la prolifération des algues.

Se référer à la notice jointe dans le kit pour connaître la fréquence et la quantité de chaque produit à incorporer, et bien les respecter. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégradation consécutive à l'utilisation d'autres produits sans conseils avisés d'un professionnel du traitement des eaux de piscine



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT

V.1 -NETTOYAGE ET REMPLACEMENT DE LA CARTOUCHE DE FILTRE

Vérifier périodiquement (**chaque semaine au minimum en période d'utilisation de la Pistoche**) la propreté de la cartouche, et la nettoyer en cas d'encrassement selon le mode opératoire suivant :

1) Arrêter la filtration en la débranchant électriquement ;

2) Retirer le capot pour accéder à la cartouche ;

3) Enlever manuellement le gros des déchets avant de retirer la cartouche ;

4) Nettoyer la cartouche au jet d'eau et à la brosse douce entre chaque pli ;

5) Procéder au remontage en effectuant les opérations en sens inverse.

En cas d'encrassement persistant en dépit du nettoyage, remplacer la cartouche par une autre cartouche neuve identique. Ne pas essayer d'adapter une cartouche différente.

Un encrassement excessif de la cartouche peut être responsable du fonctionnement à sec de la pompe.

Les pannes liées à un fonctionnement à sec ne sont pas couvertes par la garantie.

V.2 - NETTOYAGE DE LA COUVERTURE

La couverture se nettoie avec de l'eau et du savon ou de la lessive liquide, et une brosse à poils souples. Ne jamais utiliser de solvants ou de produits abrasifs.

IMPORTANT : la couverture comporte de petits orifices laissant passer l'eau de pluie afin que celle-ci ne s'accumule pas. Veiller à ce qu'ils ne soient pas bouchés par des débris

V.3 - ENTRETIEN DU BOIS

Pour préserver la teinte initiale du bois, il suffit d'appliquer régulièrement une lasure incolore.

Il est également possible d'utiliser une lasure de couleur, ou une huile incolore pour nourrir le bois, et retarder sa décoloration.

Assurez-vous avant l'application que le produit envisagé soit de type microporeux et laisse ainsi respirer le bois.

Ne pas appliquer de produit là où le liner est en contact avec le bois, car celui-ci serait susceptible de migrer à travers l'épaisseur du liner, et de le tâcher.

Veiller également à ne pas mettre trop de produit au niveau des jonctions de lames pour la même raison.

V.4 - ENTRETIEN DU LINER

Du fait de son exposition aux U.V. et aux produits oxydants de désinfection de l'eau, une décoloration lente et progressive du liner est inévitable.

Ce phénomène est accéléré et amplifié en cas de valeur de pH de l'eau trop basse (inférieur à 6,8 pour le chlore), ou en cas de surdosage en produit de désinfection.

Si les conditions sont vraiment extrêmes, des plis apparaîtront sur le liner et celui-ci perdra son élasticité.

A l'inverse, à des valeurs de pH de l'eau trop importantes (pH > 7,8 pour le chlore), les produits oxydants voient leur effet désinfectant fortement réduit, voire annulé, permettant ainsi le développement des micro-organismes.

Il est donc important de :

- contrôler régulièrement la valeur du pH de l'eau, et de le maintenir entre 7 et 7,5 ;
- de ne pas surdoser les produits désinfectants.

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

En particulier, ne jamais déposer au fond du bassin de produits désinfectants solides (galets, pastilles) : au contact du liner, ils génèrent une tâche blanche par décoloration, et des ridules apparaissent à l'interface.

La ligne d'eau des liners est sensible aux dépôts divers qui flottent à la surface de l'eau (résidus d'huiles solaires, de combustion d'hydrocarbures, de gaz d'échappements, de fumées de cheminées à bois...). L'éponge « Water Lilly » absorbe l'essentiel des matières grasses flottant à la surface, mais il est néanmoins conseillé de procéder à un nettoyage de la ligne d'eau dès qu'une coloration brune commence à apparaître, en utilisant des produits spécifiques aux revêtements d'étanchéité en PVC-P. En effet, ces dépôts pénètrent à long terme au cœur de la matière, rendant alors le nettoyage impossible.

Il est également nécessaire d'aspirer ou de retirer avec une épuisette les feuilles mortes, brindilles, et insectes qui se déposent au fond de l'eau car leur décomposition peut à terme engendrer l'apparition de tâches sur le liner.

V.5 - HIVERNAGE

Si vous laissez la piscine à l'extérieur pendant l'hiver :

- Vider complètement la piscine de son eau ;
- Purger complètement le filtre de son eau, et remiser-le au sec, ainsi que son transformateur ;

Prévenir la poussée de glace sur la structure :

- Mettre de côté 5 bouteilles de 1,5 litre en plastique, vides ;
- Les lester chacune avec un peu de gravier ou de sable, et les boucher fermement ;
- Les relier l'une à l'autre avec une ficelle, de sorte à constituer une chaîne ;
- Relier chaque bouteille d'extrémité à une pierre, par l'intermédiaire d'une ficelle de 90 cm de long environ ;
- Déposer une pierre au du fond bassin contre la paroi et au milieu d'un côté, et l'autre à l'opposé.

Ces bouteilles vides flotteront, et absorberont la poussée de la glace à la place de la structure en cas de températures négatives et de formation de glace à la surface de l'eau.

Dérouler la couverture sur le bassin.

IMPORTANT :

Vérifier régulièrement que les trous d'évacuation d'eau de la couverture ne sont pas bouchés : débarrasser la couverture des débris tombés dessus.

En cas de chute de neige, ouvrir la couverture, sinon le poids de la neige qui s'accumule dessus pourrait l'endommager.

Vérifier régulièrement que le niveau d'eau qui monte du fait des précipitations reste en-dessous de 58 cm, et évacuer cette eau le cas échéant

En cas de présence d'algues, incorporer un peu de produit anti-algue pour limiter le phénomène

Au retour de la saison de baignade, ouvrir le bassin, le vider de son eau, et procéder à un nettoyage complet du liner avant le remplissage.

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

MAINTENANCE

VI.1 - RÉARMEMENT DU RESSORT D'ENROULEUR EN CAS D'INCIDENT

Dans le cas où vous seriez amené à démonter les flasques de l'enrouleur de couverture, remettre la goupille en place avant le démontage pour éviter le désarmement du ressort de l'enrouleur.

Si malgré ces précautions, le ressort de l'enrouleur de couverture venait à se désarmer, suivez la procédure suivante afin de le réarmer :

1) Démonter l'enrouleur et le flasque du côté où se trouve le ressort (flasque de droite quand vous êtes à l'extérieur de la Pistoche et face à l'enrouleur) ;

2) Mettre face à face l'encoche semi-circulaire de l'embout de l'enrouleur et celle de l'axe rotatif afin de reformer le trou nécessaire à l'introduction de la goupille, et introduire la goupille dans le trou ainsi formé ;

3) Monter le flasque sur l'enrouleur, puis enlever la goupille ;

4) Tourner d'une montre, puis remettre la goupille.

5) Remonter l'enrouleur dans son coffre. Fixer le flasque sur la structure en bois et retirer la goupille.

VI.2 - CHANGEMENT DU MOTEUR DE POMPE

Débrancher électriquement le filtre.

Enlever le filtre au niveau de l'accrochage en faisant attention à ne pas abîmer le liner.

Enlever le capot puis la cartouche.

Dévisser les 4 vis en fond du corps du filtre.

Changer la pompe et puis effectuer les opérations en sens inverse.



2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

GARANTIES

Les garanties suivantes sont octroyées à compter de la date d'achat, sur présentation de la facture ou du ticket de caisse :

VII.1 - LINER : 2 ANS

Etanchéité et tenue des soudures, sous réserve que les consignes de pose, de traitement d'eau, et d'entretien du liner ont bien été respectées (voir chapitres V)

Ne sont notamment pas pris en garantie les problèmes suivants, liés à une utilisation ou un entretien inadaptés :

- les plis apparus après la pose du liner, ceux-ci résultant d'un glissement de la membrane sur un sol meuble ou non plat, ou de paramètres physico-chimiques inappropriés de l'eau : la température de l'eau doit être inférieure à 28°C, le pH doit être compris entre 7,2 et 7,6, et la concentration en agent désinfectant doit se situer dans la plage préconisée par le fabricant des produits de traitement.
- L'apparition, sur le liner, d'une coloration ou de tâches brunâtres au niveau de la ligne d'eau, du fait d'un nettoyage insuffisant (V)
- Les tâches, décolorations, et ridules quelles qu'elles soient.
- Les dégradations liées au contact de matières incompatibles avec la membrane.
- Les déchirures du liner sous le jonc d'accrochage qui résultent, lors de la pose, d'un déplacement du liner sans l'avoir préalablement décroché du hung.

VII.2 - STRUCTURE BOIS : 2 ANS

Pourriture, et attaques d'insectes autres que les termites, sous réserve que les consignes des chapitres III, IV, V ont bien été respectées.

Cette garantie ne prend pas en compte les déformations naturelles (apparition de fentes, gerces qui ne nuisent nullement à la résistance mécanique du bois) ainsi que les changements de couleur dus aux effets climatiques.

Sont notamment exclus les défauts de montage ou de stockage entraînants : lames de parois déformées (exposition au soleil, montage différé après ouverture du colis), ainsi que les lames ayant subies une transformation ou un bris suite à un montage non conforme aux instructions de la notice. Est également exclu de la garantie le pourrissement du bois lié à l'usage d'un produit de traitement inadapté non microporeux.

VII.3 - COUVERTURE : 2 ANS POUR LA TOILE ; 1 AN POUR L'ENROULEUR

Cette garantie s'applique sous réserve que les consignes de traitement d'eau du chapitre IV, et que les consignes d'hivernage du chapitre V ont été respectées.

Elle ne prend pas non plus en compte :

- le risque de déchirure de la toile, dû à une tension excessive, ou consécutif à des accrocs par des objets contondants ou à la chute d'une personne sur la couverture
- L'usure naturelle sur les bords ou au niveau des points d'ancrage

Pour éviter le développement de moisissures au cours de la période annuelle de non utilisation, veiller à nettoyer puis sécher la couverture avant de l'hiverner.

VII.4 - GROUPE DE FILTRATION : 1 AN

La cartouche est un élément «consommable» et n'est pas couvert par la garantie.

Le moteur est garanti sous réserve que la pompe n'a pas fonctionné sans eau, et que la cartouche du filtre a été nettoyée conformément à nos préconisations du paragraphe VI.

Les parties en plastique sont garanties sous réserve qu'elles n'ont pas été exposées à des produits chimiques inadaptés, ou en concentration inadaptée au traitement de l'eau de baignade, et qu'elles n'ont pas été soumises à des chocs ou à des efforts anormaux.

Le transformateur est garanti sous réserve qu'il n'a pas subi d'arrosage ou d'immersion.

VII.5 – TAPIS DE SOL

Le tapis de sol ne bénéficie pas de garantie.

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

LE BOIS, MATERIAU NATUREL.

Matériau naturel, le bois peut présenter naturellement des imperfections. Ceci est normal et ne nuit en rien à la durabilité du produit.Un certain nombre d'entre elles sont superficielles et n'entrent donc pas dans le cadre de la garantie de nos produits.



≫ Différence de teinte

Toutes les essences de bois présentent des variations de teinte. Le traitement les renforce car le produit va pénétrer le matériau de façon plus ou moins importante selon la densité et le veinage. L'exposition du bois en extérieur atténue nettement ces variations de teinte.



≫ Grisaillement

L'action du soleil sur les bois entraine un grisaillement caractéristique. Certaines personnes apprécient les reflets argentés de cette patine naturelle. Si vous préférez conserver la couleur d'origine du bois, dans les tons de brun, utilisez dès la pose un produit de protection (lasure, huile).





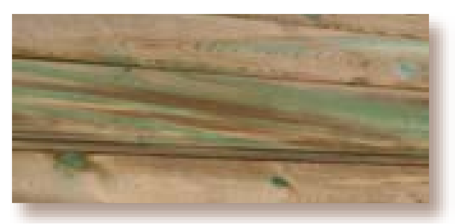
≫ Remontées de résine

Lors du traitement autoclave des essences résineuses, l'alternance de vide et pression peut amener à la surface du bois des résidus collants de résine. Pour les enlever, il suffit de les gratter délicatement avec un outil approprié, sans toucher au bois. L'essence de térébenthine est, elle-aussi, efficace mais peut tacher le support si elle est utilisée en trop grande quantité.



≫ Présence de fissures et gerces

Le bois est sujet aux variations dimensionnelles en fonction du taux d'humidité et de la température. Lorsqu'il sèche, il se rétracte de façon irrégulière, entraînant l'apparition de fentes. Celles-ci peuvent être impressionnantes. Pourtant, elles ne nuisent pas aux caractéristiques mécaniques du produit et, par conséquent, n'entrent pas dans le cadre de la garantie.



≫ Remontées de sels

Les bois traités en autoclave montrent fréquemment de petites taches vertes en surface. Si vous le souhaitez, vous pouvez les poncer légèrement. Cette couleur disparaîtra dans le temps.



≫ Présence de nœuds

Les nœuds correspondent à la trace des branches de l'arbre. Leur quantité et leur taille dépendent de l'essence de bois et du tri effectué. En aménagement extérieur, les nœuds adhérents et les petits nœuds sont acceptés. Plus les bois sont triés pour limiter les nœuds en quantité et en taille, plus ces bois sont coûteux.



≫ Moisissures superficielles

Les bois sont sujets aux moisissures, provoquées par des champignons microscopiques. Ils peuvent présentés du «bleuissement», surtout les résineux. Ce phénomène superficiel, renforcé par la chaleur, l'humidité et le manque d'aération, se caractérise par des taches allant du bleu clair au bleu noir. Un simple essuyage permet de les éliminer.

Rappelons que les bois traités classe 4 sont bien sûr protégés contre les attaques de champignons pouvant dénaturer leurs qualités physiques et mécaniques. Pour plus de détails, référez-vous aux garanties Procopi en fonction des essences et du traitement.

≫ Bois abouté

Afin d'apporter une grande qualité dans le choix de nos bois, un tri méticuleux est effectué avant le rabotage, ce qui nous amène à extraire une partie du volume si les 2 faces sont défectueuses. Ces bois sont ensuite retraités (purgés des nœuds, gerces, flashs…) en aboutage (voir visuel).

C'est pourquoi il n'est pas rare de trouver des madriers aboutés dans une piscine bois, car cela ne pénalise en rien ses caractéristiques mécaniques. De même qu'il est acceptable d'avoir des imperfections sur la face intérieure de la piscine (nœuds, flashs, gerces).

! **Au stockage.** Si vous ne souhaitez pas monter votre piscine dans l'immédiat, il est nécessaire de stocker convenablement votre colis, sans le déballer, dans une pièce fraîche et ventilée, ou à défaut, à l'abri des intempéries et du soleil. Si toutefois vous étiez obligé de déballer votre piscine, il serait impératif de repalletiser le colis bois et de le sangler à nouveau. Une fois déballée, le montage de la structure bois devra être effectué dans les 24 à 48 heures.

2015/07 - Indice de révision : B - Code : 37400

